

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Bilan de l'Année de la sécurité routière - La ministre des Transports dévoile le meilleur bilan routier depuis 60 ans

QUÉBEC, le 10 mars /CNW Telbec/ - La ministre des Transports, ministre responsable de la Société de l'assurance automobile du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, a dressé le bilan de l'Année de la sécurité routière et divulgué les données du bilan routier de 2007.

«Les dernières années ont été marquées par des bilans routiers montrant des statistiques alarmantes quant aux décès sur nos routes. C'est pourquoi, en 2007, nous avons mobilisé plusieurs partenaires autour du même objectif : sauver des vies humaines. Aujourd'hui, je suis fière de constater que le nombre de drames liés aux accidents automobiles a diminué. Je me réjouis de vous présenter un bilan plus positif, plus encourageant et surtout, représentatif de tout le travail accompli par l'ensemble des partenaires dans le cadre de l'Année de la sécurité routière», a souligné la ministre Boulet.

Le bilan routier

En effet, pour 2007, on déplore 608 décès sur les routes du Québec. Il s'agit du plus bas nombre de victimes décédées sur le réseau routier québécois depuis soixante ans. C'est également une diminution de 16 % par rapport à l'année 2006 où l'on comptait 721 victimes en comparaison à 2007 qui s'établit à 608.

Le nombre de blessés graves est passé de 3721 à 2866, une diminution de 23 %. C'est la première fois que l'on passe sous la barre de 3000 blessés graves depuis que des statistiques sont compilées.

Les blessures légères ont pour leur part diminué de 3,4 %, en passant de 46 042 victimes en 2006, à 44 466 en 2007.

Le bilan routier du Québec s'établit donc à un total de 47 940 victimes pour l'année 2007, soit une baisse de 5 % en comparaison avec l'année précédente où l'on retrouvait 50 484 victimes. Il s'agit de la première fois depuis 2002 que le Québec passe sous la barre des 50 000 victimes.

Année de la sécurité routière

Ces résultats sont notamment attribuables au travail concerté du ministère des Transports, de la Société de l'assurance automobile, de la Table québécoise de la sécurité routière, de tous les services policiers du Québec, des agents de Contrôle routier Québec, ainsi que des quelque 70 partenaires de l'Année de la sécurité routière. C'est pourquoi la ministre des Transports a tenu à les remercier pour toutes les vies sauvées et pour tous les drames évités.

Au cours de 2007, plusieurs partenaires se sont mobilisés afin de faire de la sécurité routière un enjeu de société. Un effort de sensibilisation accru s'est déployé autant à la SAAQ, qui a repris ses publicités-chocs sous le thème On est tous responsables de notre conduite, qu'au ministère des Transports, qui a mené de front trois campagnes sur la sécurité hivernale, sur la vitesse et sur la signalisation routière.

Cet effort a été soutenu par les différents corps policiers qui se sont dotés de plans d'action visant à effectuer des contrôles plus fréquents sur nos routes. «La sécurité routière exige qu'on intervienne sur trois fronts : la sensibilisation, la législation et le contrôle. Dans ce contexte, le travail des policiers est fondamental; je tiens à les remercier personnellement pour les efforts déployés tout au cours de l'année 2007 et je les invite à poursuivre sur cette lancée», a déclaré madame Boulet.

Notons également que l'année 2007 aura été marquée par l'adoption, en décembre dernier, de la nouvelle loi sur la sécurité routière qui introduit des mesures plus sévères pour contrer l'alcool au volant et la vitesse sur nos routes. Les différentes mesures de la loi entreront progressivement en vigueur dans le courant de l'année 2008.

Il apparaît donc que l'Année de la sécurité routière a marqué un tournant dans l'attitude des usagers de la route en ce qui a trait à leur comportement. Toutefois, même si le Québec a connu une amélioration notable de son bilan

routier en 2007, il reste nécessaire de poursuivre la sensibilisation et la mobilisation de la population afin que la sécurité routière demeure un enjeu de société. «Gardons à l'esprit que 80 % des accidents de la route sont liés au comportement. En ce sens, chacun d'entre nous peut donc faire la différence», a conclu la ministre.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



© [Gouvernement du Québec, 2007](#)